



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial du
8 février 2016

SOMMAIRE

Services	Documents	Objets
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS	DDPP_SPE_2016_02_08_01	ARRÊTÉ DE PROROGATION DE LA DURÉE DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES
PRÉFECTURE - DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES	PREF_DLPAD_2016_02_08_13	LISTE DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON POUR L'ANNÉE 2016



PREFET DU RHONE

Direction départementale
de la protection des populations

Service Protection de l'environnement
Pôle Installations classées et environnement
Affaire suivie par : Max LEYDIER
☎ : 04 72 61 37 84
Fax : 04 72 61 37 24
ddpp-pe@rhone.gouv.fr

***Arrêté préfectoral n° DDPP_SPE_2016_02_08_01
de prorogation de la durée du mandat des membres
du conseil départemental de l'environnement
et des risques sanitaires et technologiques***

*Le Préfet de la zone de défense Sud-Est,
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'Honneur*

VU le code de l'environnement ;

VU le code de la santé publique, notamment son article L. 1416-1 et ses articles R. 1416-1 à R.1416-6 ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, notamment son article 26 instituant la création de la Métropole de Lyon et lui attribuant notamment les compétences que les lois confèrent aux départements ;

VU le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 modifié relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n°2011-833 du 12 juillet 2011 modifié fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013021-0001 du 21 janvier 2013 modifié portant constitution du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques ;

CONSIDERANT que le renouvellement de la composition des membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, prévu par le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 modifié susvisé, ne peut être réalisé dans les délais impartis ;

SUR proposition du Préfet, secrétaire général de la préfecture, Préfet délégué à l'égalité des chances ;

A R R E T E :

Article 1^{er} : Le mandat des membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, renouvelé par l'arrêté préfectoral n° 2013021-0001 du 21 janvier 2013, est prorogé pour une durée de trois mois.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois, à compter du jour de sa publication.

Article 3: Le Préfet, secrétaire général de la préfecture, Préfet délégué à l'égalité des chances et la directrice départementale de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, et notifié :

- au président du conseil départemental,
- au président de la métropole de Lyon,
- au sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône,
- au sous-préfet de l'arrondissement de Lyon, secrétaire général adjoint de la préfecture,
- au président de l'association des maires du département,
- au président de la chambre d'agriculture,
- au président de la chambre des métiers et de l'artisanat,
- aux présidents des chambres de commerce et d'industrie de Lyon et Villefranche-sur-Saône,
- au président de la fédération du Rhône pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- au président de la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature,
- au délégué départemental de l'agence régionale de santé,
- au directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de Secours,
- au chef de l'unité départementale du Rhône de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,
- au directeur départemental des territoires,
- au directeur de la sécurité et de la protection civile,
- à chacun des membres du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Fait à LYON, le 8 février 2016

Pour le Préfet,

Le Secrétaire Général-Adjoint

Signé : Denis BRUEL

PRÉFET DU RHÔNE

PREF_DLPAD_2016_02_08_13 du 5 février 2016

Liste des commissaires enquêteurs du
département du Rhône et de la métropole de Lyon
pour l'année 2016

La commission départementale chargée
d'établir la liste d'aptitude aux fonctions
de commissaire enquêteur

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-4 et R.123-34 à R.123-43 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles R.133-3 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF_DLPAD_2015_12_21_131 du 18 décembre 2015 portant composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU les candidatures reçues au titre de l'inscription et de la réinscription sur la liste d'aptitude 2016 ;

Vu les délibérations du 28 janvier 2016 de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur arrêtant la liste des personnes susceptibles de se voir confier pendant l'année 2016 la charge d'enquêtes publiques ;

DECIDE

Article 1er - La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département du Rhône et de la métropole de Lyon est arrêtée, pour l'année 2016, comme suit (**en gras, personnes nouvellement inscrites**):

NOM Prénom	Qualité
M. Serge ALEXIS	Retraité - Ingénieur général des Ponts et Chaussées
M. Serge ARVEUF	Retraité - Géomètre
M. Alain AVITABILE	Retraité – Directeur d'études d'une agence d'urbanisme
M. Jean-Loup BACHET	Retraité – Ingénieur de l'ENSAM
M. Louis BALANDRAS	Retraité - Expert honoraire
Mme Marie-Paule BARDECHE	Retraitee – Préfète honoraire
M. Philippe BERNET	Retraité – Ingénieur ECAM
M. Jean-Yves BION	Retraité – Sociologue urbaniste, inspecteur des transports
Mme Dominique BOULET - REGNY	Retraitee du notariat – Assainissement, urbanisme, environnement
M. Michel BOUNIOL	Retraité de l'Education Nationale
M. Michel BOUTARD	Retraité – Ingénieur physicien
Mme Véronique BRILLANT	Chef de projet environnement
Mme Karine BUFFAT- PIQUET	Conseil en environnement, aménagement et urbanisme
Mme Monique CADET	Ingénieur INSA en génie civil et urbanisme – Directrice déléguée à la diffusion des connaissances - Cerema
Mme Françoise CHARDIGNY	Ingénieur écologue
M. Robert CHARVOZ	Retraité – Général – Ingénieur de l'école supérieure du génie et de l'école nationale des ponts et chaussées
M. Charles CHRISTOPHE	Ingénieur ESA – Expert foncier
M. Jean-Luc COQUET	Retraité – Urbaniste DIUP - architecte
M. Michel CORRENOZ	Ingénieur chimiste – consultant en gestion et valorisation des déchets
Mme Marie-Jeanne COURTIER	Retraitee -Juriste du Ministère de l'Intérieur
M. Maurice DELARCHE	Retraité - Ingénieur conseil indépendant
M. Jean-Louis DELFAU	Retraité – Conservateur des Hypothèques honoraire
M. Yves DUPRE LA TOUR	Retraité – Cadre commercial
M. Roland DUVAL	Retraité - Ingénieur agro-alimentaire
M. Hervé FIQUET	Juriste, ancien Directeur d'organisations professionnelles agricoles
M. Jean FORIN	Retraité – Ingénieur TPE
M. Claude FOURNIER	Retraité – Colonel du cadre technique et administratif des armées
M. Claude FRANÇOIS	Retraité – Ingénieur travaux publics
M. Jean-Luc FRAISSE	Retraité – Universitaire – ancien Directeur d'Ecole d'Architecture
M. Gérard FROLIN	Retraité de l'Education Nationale
M. Jean-Jacques GAILLARD	Retraité – Géomètre Inspecteur des impôts
M. Yves GAUTHIER	Retraité - Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts
M. Didier GENEVE	Retraité – Ingénieur agricole
M. Gérard GIRIN	Retraité - Ingénieur environnement – Maire honoraire de Sarcey
M. Maurice GIROUDON	Retraité – Ingénieur des études et techniques d'armement
M. Daniel JOURDAN	Retraité – Ingénieur en chef des TPE

Mme Marina-Jamina LACOTTE	Retraitée – Contrôleur de gestion
M. Michel LEGRAND	Retraité – Urbaniste qualifié OPQU, CETE de Lyon
Mme Edith LEPINE	Retraitée - Responsable audit interne
M. Maurice LIGOUT	Retraité – Chef d’entreprise bâtiments industriels et particuliers
M. Régis MAIRE	Retraité – Ingénieur en chef / fonction publique territoriale (urbanisme)
M. Gaston MARTIN	Retraité - Ingénieur civil des Ponts et Chaussées
M. Gilles MATHIEUX	Urbaniste consultant – Ingénieur en chef territorial hors classe honoraire
Mme Claire MORAND	Ingénieur de l’Ecole des Mines – Chef d’entreprise de conseil dans le domaine de l’énergie
M. Pierre-Henry PIQUET	Conseil aux entreprises et collectivités locales en environnement
Mme Audrey RANCHIN	Ingénieur territorial – Responsable d'un service urbanisme communal
M. Hervé REYMOND	Docteur en sciences de la terre, coordonnateur projets
M. Jean RIGAUD	Retraité – Ingénieur industrie
M. Claude ROCHE	Retraité - Urbaniste (architecture et urbanisme)
M. Denis SIDOT	Retraité - fonction publique territoriale
M. Bernard SOLENTE	Retraité -Ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Mme Martine SOUVIGNET	Retraitée - Directrice de Préfecture
M. Bruno STERIN	Retraité - Ingénieur
M. Michel TIRAT	Ingénieur hydrogéologue – Gérant d’une société de conseil en environnement
Maître Jean-Pierre TROSSEVIN	Retraité - Notaire honoraire
M. Yves VALENTIN	Retraité -Chargé de sécurité dans l’industrie
Mme Isabelle VASTRA BEGUE	Chargée d’études en environnement
Mme Sara VAZ	Master économie sociale et solidaire
M. Jean-Marc VOSGIEN	Consultant formateur hygiène sécurité
Mme Laurette WITTNER	Architecte – Docteur en urbanisme

Article 2 – la présente liste est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône et peut être consultée à la préfecture du Rhône (direction des libertés publiques et des affaires décentralisées) ainsi qu’au greffe du Tribunal Administratif de Lyon.

Lyon, le 5 février 2016

Le Président de la Commission

Guillaume MULSANT